

BARIE

village

SOMMAIRE

Nouveau maire,
nouveau mandat !
L'inondation en image à Barie
Histoire vraie !





Chères Bariotes, Chers Bariots,

Avant toutes choses, l'équipe municipale élue le 15 mars remercie celles et ceux qui ont voté pour elle mais aussi toutes celles et ceux qui se sont déplacés pour voter en ce radieux dimanche électoral, quasi printanier.

La naissance de la commune en tant que telle remonterait au XI^e siècle. Puis, au XIII^e siècle, le maire a fait son apparition dans notre paysage politique. Ce rendez-vous communal, devenu électoral sous Napoléon III, reste celui qui, de nos jours, fonde le premier échelon de notre république et garantit son fonctionnement démocratique.

Il faut noter cependant que le taux d'abstention est supérieur à celui de 2020 (37,77 % contre 33,99 % alors, juste avant le confinement). Ce chiffre, également en croissance (plus forte encore) partout en France, s'explique probablement par le changement des règles instituant, quel que soit la taille de la commune, un vote par liste complète, excluant tout ajout, raturage ou panachage ce qui, dans le cas où une seule liste était présentée (comme dans notre village), diminuait l'enjeu de ce vote. Ainsi, beaucoup d'électeurs n'ont pas jugé utile de se déplacer. Nous le regrettons.

Dans tous les cas, la nouvelle équipe, malgré cet épisode récent de crue que nous évoquerons plus loin dans cette page et dans ce numéro, part sur les excellentes bases établies par l'équipe sortante et son maire, Bernard PAGOT. Merci à eux, merci à lui.

Un second événement, survenu peu de jours avant ce scrutin, aura toutefois bien plus marqué la vie et l'histoire de notre village : je veux parler bien sûr de cette crue survenue en février de cette année, bien plus abondante et bien plus longue que celle qui nous avait déjà submergé en février 2021.

Décidément, il faut que chaque bariote et chaque bariot s'y résolvent : nous habitons, nous vivons en zone inondable, ce qui veut dire que, de loin en loin, nous avons été, sommes et serons inondés. Cette réalité première, qui vient nous rappeler douloureusement que, parfois, nous évacuons de notre conscience tout ce qui peut être désagréable voire angoissant, doit intégrer notre « philosophie de vie » à Barie, guider notre manière d'y habiter et de s'y comporter dans un territoire qui se tient, entièrement, dans le lit extensif de notre voisine Garonne. Mais, nous en reparlerons assez vite en conviant tous les bonnes volontés du village à une réflexion commune autour du partage collectif de nos expériences, et menant à une adaptation de nos comportements et de nos habitudes. Pour vivre heureux à Barie, notre si beau et si accueillant village en dépit de toutes les incertitudes de dame Nature, ne nous cachons pas de cette Garonne qui, lorsqu'elle est sage, reste l'un des plus beaux atours de notre environnement.

Je vous souhaite, je vous souhaite à toutes et à tous, un beau et, si possible, un sec et ensoleillé printemps !

Le Maire,
Dominique SAINT-ARAILLE

LE « CARNET COMMUNAL »

(depuis novembre et la parution du dernier journal)

ÉTAT CIVIL :

- **NAISSANCES :**
 - LAVAU VIDAL Raphaël
 - AFAN DE RIVERA Hippolyte
- **MARIAGE :**
 - DANDONNEAU Loïc et ZUDDAS Ornella

PETIT RAPPEL CITOYEN POUR ENTREtenir DE BONS VOISINAGES

Concernant tout ce qui relève du bricolage et du jardinage, il convient de se référer pour les horaires « d'intervention » à l'arrêté préfectoral 08.03.90 en attendant, si nécessaire, celui municipal si des troubles au voisinage se faisaient jour et perduraient.

- Jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30,
- Samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,
- Dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Ainsi, tout le monde pourra profiter, en même temps du calme et... du chant de nos petits oiseaux bariots en toute quiétude et sérénité !
Merci d'avance pour les oreilles (et les nerfs...) de vos voisins !

« **APPELS AU PEUPLE** »

- Nous cherchons des volontaires pour relancer un comité des fêtes qui se trouve pour l'heure en déficit de bonnes volontés. Il nous faut relancer ses activités afin de poursuivre dans les temps qui viennent, et en tout premier lieu en juillet à l'occasion de notre fête estivale, ce qui fait de notre village un lieu où chacun peut se retrouver dans la joie et le plaisir d'être ensemble. Pour les candidates et les candidats, joindre dans un premier temps le 06 80 63 07 98 par téléphone ou par sms ou encore candidater par mail à l'adresse dsa33@hotmail.fr. Merci d'avance !

- Par ailleurs et sur un tout autre sujet, il va nous falloir compléter, et peut-être renouveler en partie, notre réserve communale, si précieuse dans des circonstances comme celle que nous avons vécu en février.
Merci de s'adresser au secrétariat de mairie pour toute candidature à ce sujet.

CONTEXTE ET ÉVÉNEMENTS

À suivre juste après les élections municipales, voici venu le temps de se tourner vers ces six années du mandat qui vient de s'achever. Revenons, en quelques lignes, sur les événements marquants de cette période qui ont impacté notre quotidien.

UN DÉBUT DE MANDAT BOULEVERSE PAR LA CRISE SANITAIRE

L'équipe municipale élue en 2020 a pris ses fonctions dans un contexte inédit. Comme partout en France et dans le monde, la pandémie de COVID-19 a fortement marqué les premiers mois du mandat, mettant sur pause toute activité communale, sociale, associative, culturelle. La vie « d'avant » s'est remise en place laborieusement un an plus tard tant les liens sociaux ont été éprouvés. Malgré les contraintes, la municipalité a pu assurer la continuité des services (mairie, poste) et veiller à préserver la vie communale.

L'INONDATION DE 2021 : UN ÉVÈNEMENT MARQUANT

L'année 2021 restera gravée dans la mémoire collective des Bariots. La crue de la Garonne a touché Barie en janvier rappelant la vulnérabilité de notre village face aux aléas naturels. La mobilisation de la municipalité a été immédiate avec la mise en sécurité des habitants et la coordination avec les services de secours. Forte de cette expérience, la commune ainsi que les autres communes impactées ont renforcées les dispositifs qui visent à s'adapter au mieux aux futures inondations. Point positif, la solidarité et l'entraide des Bariots et bénévoles qui se sont mobilisés pour un retour rapide à la vie normale.

LA GUERRE EN UKRAINE ET SES RÉPERCUTIONS

A partir de février 2022, la guerre en Ukraine a créé un nouveau choc, dont les effets se sont fait sentir jusque chez nous. Même si notre commune est loin du conflit, ses conséquences ont touché notre quotidien avec la hausse des coûts de l'énergie et des matériaux impactant certains projets ou travaux tant au niveau des citoyens que de la commune.

DES PHÉNOMÈNES CLIMATIQUES EXTRÊMES PLUS FRÉQUENTS

Après l'inondation de 2021, canicules et sécheresses se sont succédé en 2022 et 2023 avec des températures très élevées. Tout près de chez nous, le sud de la Gironde est ravagé par des incendies de forêt d'une ampleur exceptionnelle, détruisant 32 000 hectares du massif des Landes.



LA DERNIÈRE INONDATION EN FÉVRIER 2026 : UN ÉVÈNEMENT ENCORE PLUS MARQUANT

Pour clôturer le tout, dame Garonne vient juste de s'inviter à nouveau chez nous en ce mois de février, avec encore plus de force que lors de sa dernière incursion de 2021. Inutile de rappeler ce qui est encore tout frais à nos mémoires.

Ce journal se penche en détail et en photos sur cet événement mais nous prendrons le temps, à chaud, de réfléchir sur les enseignements que nous devons en tirer. Il faut nous rappeler que nous résidons en zone inondable et que cela fait partie des contraintes (et des avantages dont nous reparlerons) qu'il nous faut intégrer, tant à titre personnel que collectif et communal.

Dans ce contexte instable, et face à ces successions d'évènements déstabilisants, notre commune a su toujours faire preuve de réactivité, de solidarité et d'adaptation.

Ainsi, les élus, les associations et les habitants ont montré qu'un petit village peut rester fort face aux défis posés par les éléments naturels ainsi qu'à ceux résultant d'une époque plus qu'incertaine.

QUI L'EUT CRUE ?

Vous trouverez dans cette double page des photos qui vous rappelleront une cruelle et récente actualité qui a mêlé tout à la fois la plus grande solidarité de nos bénévoles de la Réserve communale ainsi que celle qui s'est souvent mise en place entre voisins à des souvenirs plus difficiles dus surtout à l'après-crue et à la gestion des déchets. Une des premières tâches de ce début de mandat sera donc de réfléchir ensemble sur le comment vivre en zone inondable et sur la gestion encore améliorée de ces événements qui ne manqueront pas de survenir à nouveau, tôt ou tard. A très bientôt



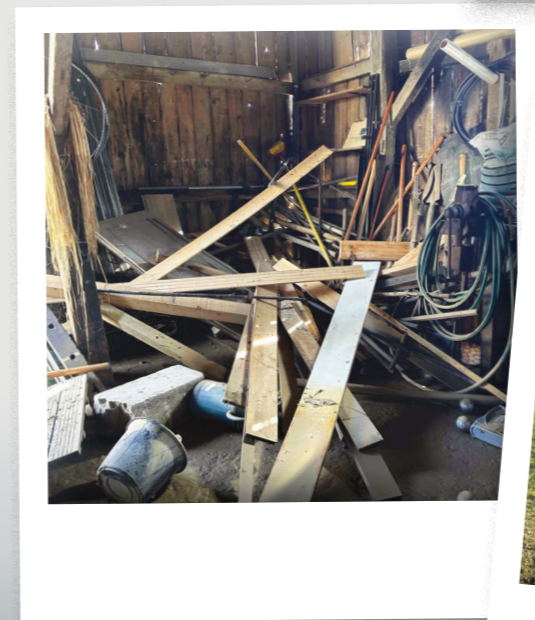
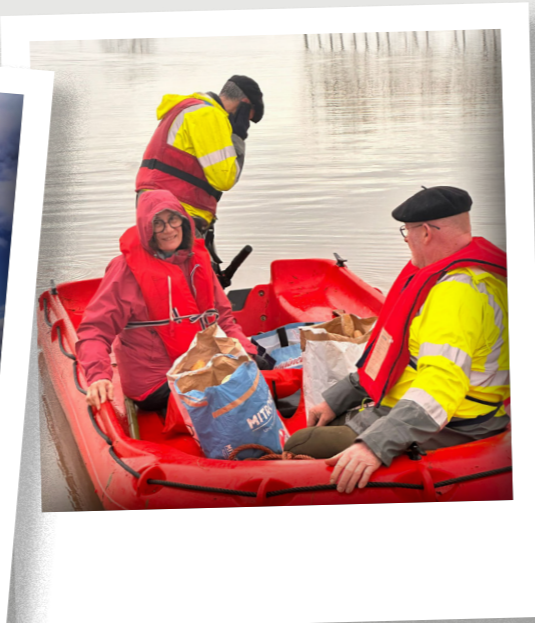
ÇA MONTE



ÇA DESCEND



C'EST MONTÉ



C'EST DESCENDU



NOËL 2025

Le Père-Noël, qui connaît bien la route maintenant, a fait une étape à Barie le 13 décembre dernier.

Les enfants ont assisté à un spectacle avant de recevoir un cadeau et un gouter offert par la Mairie.

Les adolescents ont été invités au Métropolis Bowling Laser de Langon pour quelques parties de bowling et laser game entre copains, toujours appréciées.

Merci aux bénévoles qui ont assuré la covoiturage !



À VOS PELLER !

Avant sa dernière submersion par notre envahissante voisine, dame Garonne, un nettoyage d'hiver de la cale s'était avéré nécessaire en fin d'année, le limon ayant alors (déjà !) repris ses quartiers sur les rampes d'accès pavées.

Munis de bottes, pelles, lave-ponts, une dizaine de bariotes et bariots se sont retrouvés le 28 décembre pour redonner à la cale l'aspect pimpant retrouvé après travaux.

La toute neuve motopompe achetée par la Mairie a assuré sa fonction.

Il nous faudra donc envisager, après la nouvelle frasque de la dame et le plus rapidement possible, de désembourber à nouveau notre accès au fleuve en faisant appel à un entrepreneur qui nous remettra au sec, et en gloire, ce témoin patrimonial de la vie passée de notre village.



CONCERT « BARIE OLÉ » LE SAMEDI 6 JUIN À PARTIR DE 18H30

AU PROGRAMME :

- un groupe du lycée de La Réole (à confirmer)
- No Signal, groupe de Ska-Rock
- Apostol Cumbia, groupe de Cumbia
- Les DJs de la nuit pour clôturer la soirée par une boom électrique

Restauration et buvette bio ou locale
Renseignement : 0687494692

Les flyers seront distribués en temps utile !

QUI S'Y FROTTE S'Y PIQUE... MAIS PAS SEULEMENT !

L'ortie, une plante méconnue aux nombreuses vertus

Souvent considérée comme une simple « mauvaise herbe », l'ortie mérite pourtant d'être redécouverte. Présente depuis toujours aux côtés de l'être humain, elle a longtemps occupé une place importante dans l'alimentation, les usages domestiques et la médecine populaire.

UNE PLANTE ANCIENNE ET UTILE

Depuis l'Antiquité, et sans doute bien avant, l'ortie accompagne les sociétés humaines. Elle aurait figuré parmi les premiers végétaux consommés à la Préhistoire. En se répandant sur les différents continents au fil des migrations, elle s'est installée durablement dans notre quotidien.

Au Moyen Âge et pendant plusieurs siècles, l'ortie était utilisée de nombreuses façons. Elle se consommait comme un légume, à la manière des épinards. Elle servait également de fourrage pour les animaux, mais aussi à la fabrication de papier et de tissus. Sa grande force résidait dans sa capacité à pousser facilement, y compris sur des terres peu favorables à d'autres cultures.



Ce n'est qu'au cours du XXe siècle, après la Seconde Guerre mondiale, qu'elle a progressivement perdu sa place dans les usages courants, jusqu'à être réduite à l'image peu flatteuse de « mauvaise herbe ».

DES PROPRIÉTÉS RECONNUES

Pourtant, l'ortie possède de nombreuses qualités. De la racine aux feuilles, elle est reconnue pour ses propriétés purifiantes, reminéralisantes et anti oxydantes. Elle est traditionnellement utilisée pour aider à lutter contre la fatigue, accompagner certaines douleurs articulaires, soutenir la qualité de la peau ou encore contribuer à l'équilibre général de l'organisme.

Sans remplacer un avis médical, elle occupe encore aujourd'hui une place de choix dans les pratiques naturelles et dans la phytothérapie.

UNE PLANTE À REDÉCOUVRIR

L'ortie peut également trouver sa place dans notre cuisine. À condition de la cueillir dans un environnement sain, éloigné des zones polluées, elle peut être préparée de différentes manières : en soupe, en omelette, en infusion, en jus ou même en salade après préparation.

Pour éviter son pouvoir urticant, il suffit de la manipuler avec précaution, à l'aide de gants, puis de l'ébouillanter ou de froisser ses feuilles avant usage.

UN PATRIMOINE DU QUOTIDIEN

Redécouvrir l'ortie, c'est aussi renouer avec un savoir ancien, transmis par les paysans, les moines, les herboristes et, plus largement, par toutes celles et ceux qui savaient observer et utiliser les ressources offertes par la nature.

Au fil de nos balades bariotes, cette plante discrète nous rappelle que les richesses les plus utiles sont parfois celles que l'on regarde le moins.



RECETTE FACILE !

GÂTEAU MËLLEUX AUX AGRUMES

INGRÉDIENTS :

- 400 gr farine
- 320 gr sucre en poudre
- 200 gr beurre
- 4 œufs
- 200 ml jus d'orange frais
- zestes d'orange et de citron
- 80 ml jus de citron frais
- 20 g levure chimique
- une pincée de sel

PRÉPARATION :

- préchauffer le four à 180°C
- beurrer le moule et le mettre au frais
- Faire fondre le beurre et laisser tiédir
- mélanger la farine la levure et le sel
- dans un bol séparé, fouetter les œufs et le sucre jusqu'à obtenir une texture mousseuse
- Ajouter au mélange le beurre et incorporer les jus d'orange, de citron, et les zestes finement râpés
- verser la farine en soulevant délicatement la masse
- Verser la pâte dans le moule préparé et lisser la surface
- Enfourner au four et laisser cuire 25 à 30 mn

BON APPÉTIT !

L'âne de Monsieur Le Maire

p.8



Il était une fois, dans un petit village nommé Barie, un âne qui broutait tranquillement. Son propriétaire n'était autre que le maire du village qui l'avait appelé Atoll. Un jour de l'hiver 2021, lors d'une forte montée de la Garonne, l'âne se mit à braire et braire et braire encore, à s'en rompre les cordes vocales ! L'épouse du maire, intriguée et inquiétée par tout ce vacarme, décida d'aller voir ce qui se passait pour qu'Atoll fasse autant de bruit ! C'est ainsi qu'elle s'aperçut que son âne prévenait, à qui pouvait l'entendre, qu'un kayakiste, emporté par la puissance du fleuve en crue, s'était retrouvé coincé et en mauvaise posture sur le bord de la Garonne. L'imprudent pu alors être secouru par les pompiers et dut son sauvetage à ce cher Atoll qui, pour l'occasion, avait peut-être réalisé son rêve de devenir secouriste ! Qui sait !!!!!

L'Âne commun appelé plus communément « Âne », est une espèce de mammifère herbivore et ongulé appartenant à la famille des équidés. L'âne a des caractéristiques morphologiques propres qui le différencient du cheval, ses longues oreilles étant son attribut le plus facilement identifiable. Ces dernières lui offrent une ouïe particulièrement fine, qui, complétée par un large champ de vision et un odorat fort développé, lui permettent une bonne perception du monde qui l'entoure. Baudet est le nom donné au mâle reproducteur qui, contrairement à la légende, est très loin d'être idiot !

L'âne commun, forme domestique de l'âne sauvage d'Afrique, a été domestiqué dans la vallée du Nil vers 5000 av. J.-C. et utilisé très tôt dans l'histoire pour le transport des individus et des biens. Dans chaque pays, il

remplit à moindre coût les mêmes fonctions que le cheval. Les paysans les plus pauvres le préfèrent à celui-ci car il se contente de peu de nourriture, d'où son surnom de « cheval du pauvre ». Ce qui, en aucun cas, ne nous autorise à qualifier notre maire sortant... !

La durée de vie d'un âne domestique peut d'ailleurs dépasser 50 ans mais il ne supporte pas la solitude. Il en va ainsi pour notre âne bariot qui, pour sa part, coule des jours heureux en compagnie de ses copines les vaches !

Il existe officiellement 7 races d'âne reconnues en France : Le Bourbonnais, le Provence, l'âne des Pyrénées, l'âne du Cotentin, le grand noir du Berry, le Normand et le Baudet du Poitou, comme ce cher Atoll !

Nous lui souhaitons longue vie et réussite à son futur examen de secouriste !

Mairie
47, Chemin de Ronde - 33190 Barie
Tel : 05 56 61 07 94
mairiebarie@wanadoo.fr

Accueil
Le lundi de 13h30 à 17h30 et les mardi,
mercredi
et jeudi de 8h30 à 12h30.



Ouverture agence Postale le mercredi et
le vendredi de 9h à 12h.

SAMU : 18
Pompiers : 18
Police : 17

Gendarmerie d'Auros
05 56 65 51 51

Hôpitaux
La Réole : 05 56 61 53 53
Langon : 05 56 76 57 57
Marmande : 05 53 20 30 40

Garde Médicale
05 56 61 21 61

Urgences Vétérinaires
05 56 61 01 20

Déchetterie de Langon
Ouverture du lundi au vendredi de 9h30
à 12h et de 13h30 à 17h30 et le samedi
de 9h à 15h45 (18h d'avril à Octobre)

Permanence @pefem // Accès aux droits
Lieu : Devant la Mairie, un mercredi sur
deux de 14h à 15h.
Rens : 07 72 29 39 22

Barie Village - Journal de la Mairie de Barie.
Données collectées en Novembre 2025.
Certaines informations peuvent évoluer
indépendamment de notre volonté. Directeur
de la publication : Dominique SAINT-ARAILLE.
Crédit Photographique : Les habitants de
Barie ! Tirage : 140 exemplaires.

Réalisation/impression : Médiarégion.fr
Téléphone : 06 20 79 14 11

Retrouvez toute l'actualité de votre village
sur www.facebook.com/Barie-Village